



Certification de la chaîne de traçabilité SAS de Rainforest Alliance

Informations sur les prestations

Qu'est-ce que la certification de la chaîne de traçabilité du référentiel d'agriculture durable de Rainforest Alliance (CdT SAS de RA) ?

En tant qu'organisation engagée à s'approvisionner auprès de sources certifiées, il est nécessaire d'avoir confiance en la déclaration que vous faites sur votre produit. C'est la raison pour laquelle la chaîne de traçabilité est un élément essentiel à tout système de certification de la durabilité. La CdT est le processus de suivi d'un produit à partir d'une exploitation agricole certifiée, tout au long des différentes étapes de commercialisation, de fabrication et de manutention en vue de donner au consommateur final l'assurance que les déclarations faites sur le produit reflètent avec précision le contenu certifié ou l'origine dudit produit. Elle vise à protéger la crédibilité du sceau Rainforest Alliance Certified™ qui indique que le produit a été fabriqué de manière responsable. Rainforest Alliance a mis en place un système de CdT innovant qui considère le risque comme critère fondamental permettant de déterminer le type et de la fréquence des audits pour les entreprises qui s'approvisionnent auprès des exploitations agricoles certifiées Rainforest Alliance.



Quels sont les principaux rôles et responsabilités au sein du système SAS de RA ?

Rainforest Alliance est une organisation internationale à but non lucratif, qui promeut la conservation de la biodiversité et des modes de vie durables. En accord avec sa mission, elle a mis en place un système de certification pour l'agriculture durable. Ce système inclut le référentiel normatif pour l'agriculture durable (SAS de RA) et le référentiel de chaîne de traçabilité. Aussi, les organismes de certification constituent des certificateurs tierce partie qui sont chargés de contrôler les entreprises qui veulent produire, transformer, commercialiser ou vendre des produits dans le respect des règles définies par cette norme. Tous les organismes de certification SAS doivent se conformer aux règles d'accréditation édictées par Rainforest Alliance et IOAS, l'organisme d'accréditation de Rainforest Alliance

Quelles sont les référentiels qui s'appliquent à mon organisation ?

Il existe deux principaux documents : la [Politique de chaîne de traçabilité de Rainforest Alliance](#) (juillet 2015, version 3) définit le cadre du système de chaîne de traçabilité et décrit l'approche basée sur le risque qui influence la fréquence des audits. Cette approche intègre l'évaluation des risques de la chaîne de traçabilité, au cours de laquelle l'Organisation doit répondre à un certain nombre de questions sur ses activités, le lieu, les éventuelles autres certifications et les volumes visés. Le risque affecte alors la fréquence d'audit comme suit :

Catégorie des risques	Audit de certification	1 ^{er} audit annuel	2 ^{ème} audit annuel
Risque très faible	Pas d'audit, d'Évaluation des risques de la chaîne de traçabilité annuelle (CRA acronyme anglais)		
Risque faible	Audit sur-site	Pas d'audit	Pas d'audit
Risque moyen	Audit sur-site	Audit documentaire	Pas d'audit
Risque élevé	Audit sur-site	Audit sur-site	Audit documentaire



Les différents types d'audit, d'opérateurs participants et les pratiques d'audit sont également définis. La [Norme de chaîne de traçabilité de Rainforest Alliance](#) (juillet 2015, version 3) s'applique à toutes les entreprises de chaîne de traçabilité certifiées et définit les exigences génériques relatives à la manipulation des matériaux. On trouve quatre principes dans ce référentiel principal :

1. Chaîne de traçabilité - sept critères
2. Traçabilité - trois critères
3. Marques commerciales - trois critères
4. Opérateurs multisites - trois critères

Des critères spécifiques peuvent s'appliquer ou non aux entreprises, en fonction des activités qu'elles mènent sur chaque site certifié. Par exemple, les exigences du Principe 3 portent sur l'utilisation des marques commerciales, alors que tous les opérateurs ne les utilisent pas nécessairement. Les entreprises peuvent maintenir la séparation physique des matériaux certifiés (modèle Ségrégation) ou mélanger des matériaux certifiés et non certifiés (modèle Bilan massique, actuellement applicable uniquement au cacao et à la banane).

À quoi renvoie le processus de certification ?

Les certificats de chaîne de traçabilité Rainforest Alliance ont une validité de trois ans. Nous effectuons un audit initial qui constitue la base de votre certification. Ensuite, vous devez faire l'objet d'audits annuels pour conserver le certificat, en fonction des résultats de l'évaluation des risques de la chaîne de traçabilité (CRA acronyme anglais).



Premièrement, vous devez vous enregistrer sur la plateforme [Marketplace](#) de Rainforest Alliance. Après l'inscription sur Marketplace, les entreprises relevant de la Politique de la chaîne de traçabilité prennent attache avec l'équipe Réclamations, traçabilité et marques de Rainforest Alliance en vue de conduire une évaluation des risques de la chaîne de traçabilité (CRA acronyme anglais). Après avoir reçu vos résultats de CRA et signé l'accord de certification avec NEPCon, vous devez vous préparer à la certification en vous assurant que vous respectez toutes les exigences y étant relatives. Il s'agit notamment d'attribuer des responsabilités, d'élaborer des procédures de chaîne de traçabilité et de former le personnel concerné. NEPCon désigne une personne-contact qui est chargée de répondre à vos préoccupations tout au long du processus d'audit.

Nous vous recommandons de soumettre vos documents procéduraux à NEPCon pour examen avant l'audit principal.

Les audits de CdT SAS de RA sont normalement effectués sur les sites et durent en général jusqu'à une journée de travail par site. Les entretiens, la consultation des documents, la visite des installations et l'examen de votre système de comptabilité volumétrique sont les éléments courants d'un audit sur-site.

Après l'audit, nous préparons un rapport écrit contenant les résultats de la vérification. Toutes les non-conformités identifiées sont également décrites. Elles doivent être corrigées avant la délivrance du certificat. La qualité du rapport est examinée en interne et nous vous le soumettons pour avis. Sur la base d'une décision de certification positive, nous vous délivrons le certificat.



Quelles marques pouvons-nous utiliser ?

Vous avez la possibilité d'apposer le logo et les marques Rainforest Alliance sur des produits certifiés et de les utiliser à des fins promotionnelles lorsque votre entreprise est enregistrée sur Marketplace et que vous avez signé un Contrat d'utilisation des marques RA lors de votre inscription sur Marketplace. C'est Rainforest Alliance qui approuvera l'utilisation de votre marque. NEPCon ne fera que confirmer lors de l'audit si un contrat de licence existe ou si un système de demande d'approbation de logo existe et si le contenu réel du produit correspond à la déclaration.

Quelle est la structure de coûts ?

Le coût total de la certification comprend les coûts liés aux services d'audit et les frais de NEPCon pour le programme de CdT SAS RA. Les frais d'audit dépendent des résultats de la CRA, de la taille et de la complexité de l'entreprise, ainsi que de son système de chaîne de traçabilité. Ceci est précisé dans notre offre de prestation. Les frais de NEPCon pour le programme SAS RA sont fixes et s'élèvent à 300 euros. De manière distincte, Rainforest Alliance vous facture l'examen de la CRA. Il y a également une redevance à payer sur les produits RA, par un [seul maillon de la chaîne](#) ; par conséquent, il est possible que cette redevance soit appliquée ou non à votre entreprise.

Confidentialité

Pour vérifier l'exactitude de la comptabilité des volumes certifiés, les auditeurs de CdT SAS RA ont besoin d'avoir accès à des données confidentielles, telles que celles relatives aux fournisseurs, aux acheteurs et aux facteurs de conversion. La confidentialité de toutes vos données est assurée et notre personnel est tenu à des exigences strictes en matière de confidentialité. Cependant, tous les certificats de CdT SAS de RA sont répertoriés dans la base de données publique de Rainforest Alliance (www.rainforest-alliance.org/), ainsi que des informations sur le champ d'application de votre certificat, tel que les types de produits et les sites.

Comment dois-je conserver mon certificat ?

Vous devez continuer à respecter les exigences de certification pour conserver votre certificat. Ceci est vérifié au cours des audits annuels. Sachez que les audits annuels ne peuvent être retardés et qu'ils doivent avoir lieu avant la date anniversaire de la délivrance de votre certificat. Dans le cas contraire, votre certificat est automatiquement suspendu. Entre les audits, nous vous aidons à rester à jour en vous informant régulièrement de nouvelles exigences intervenant dans le système. Si nous identifions des non-conformités dans votre système lors des audits, vous devez prendre des mesures appropriées et efficaces pour les résoudre.

Pour sécuriser l'intégrité du système de CdT SAS de RA, des exigences existent pour le suivi des non-conformités. Les non-conformités majeures identifiées lors de l'audit empêcheront la délivrance du certificat. Toutes les non-conformités majeures identifiées lors d'un audit annuel doivent être corrigées dans un délai de quatre (4) mois. La non-résolution des non-conformités entraîne la suspension de votre certificat. Un certificat suspendu peut être rétabli si vous vous assurez de la conformité de votre système et ceci doit être vérifié par un audit. Les non-conformités mineures émises lors de l'audit principal ou de surveillance ont un délai de 15 mois à compter de la date de prise de décision de la certification.

